



Choix du notaire

Par Jef59

Bonjour,

Afin d'anticiper les choses je souhaiterais avoir vos avis sur le choix d'un notaire lors d'une succession d'un parent.

Comme la succession se trouvera à 600 km de mon domicile, où habite ma mère et ma soeur.

N'ayant aucune confiance à ma s?ur qui choisira son propre notaire

Je vais aussi prendre un notaire proche de mon domicile pour superviser les opérations du notaire principal et s'assurer qu'il a bien toutes les infos pour rechercher le passif.

Il y a quelques années j'ai traité avec un notaire pour la succession de mon père, vente d'une maison et actes donation dernier vivant.

Le notaire en question salarié, à changer d'office notarial (toujours proche de chez moi)

Que me conseillez vous:

- 1) prendre le même notaire qui à changer d'office notarial
- 2) continuer avec le même office avec bien sûr un autre notaire

Merci d'avance
Bien cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il n'y a aucune raison juridique de préférer l'un plutôt que l'autre.

Demandez leur un devis pour la prestation que vous souhaitez, le montant peut vous aider à choisir.

Par Jef59

Merci pour votre réponse